

Mars 2018

Rapport au Conseil de l'ACPPU

Troisième Conférence des francophones de l'ACPPU

La troisième *Conférence des francophones de l'ACPPU* a eu lieu à Ottawa, les 23 et 24 février 2018. Le thème de la conférence était le suivant : *Les francophones des universités et des collèges face aux mesures d'austérité.*

La conférence a été un franc succès, avec des présentations et des réflexions de haut niveau, ainsi qu'une excellente participation : quarante-huit inscriptions en provenance de dix provinces du Canada (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve et Labrador, Île-du-Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse).

Lors de cette conférence, nous avons eu l'occasion de réfléchir à l'impact des mesures d'austérité chez les membres du personnel académique francophone, aussi bien dans les universités que dans les collèges. Plusieurs questions ont été posées. Par exemple, quel est l'impact des mesures d'austérité dans les différents programmes offerts en français? Ou encore, à la suite des coupures dans les différents organismes subventionnaires et dans les universités, quelle est la place des chercheurs francophones au sein de la communauté de recherche au Canada? Quels sont les défis auxquels ils font face? Qu'en est-il des bibliothèques? Quel est l'impact chez le personnel académique contractuel? Voilà quelques-unes des questions qui ont été abordées, soit par des conférences en plénière, soit par des tables rondes, soit par des discussions en groupes.

D'autre part, la conférence a permis d'échanger sur les différentes *actions concrètes* qui ont été engagées partout au Canada par les francophones afin de tenter de contrer les mesures d'austérité et les coupures.

Finalement, cette troisième conférence a été l'occasion de réfléchir ensemble aux *actions qui pourraient être entreprises par l'ACPPU* pour appuyer les membres du personnel académique francophone dans les années à venir.

Vous trouverez en annexe un compte-rendu des principaux enjeux soulevés par les participant(e)s lors des différentes séances :

- 1) Les mesures d'austérité et leur impact dans l'enseignement.

- 2) Les mesures d'austérité et leur impact dans la recherche.
- 3) Ce que l'ACPPU pourrait faire pour appuyer le personnel académique francophone.
- 4) Remerciements.

COMPTE-RENDU

1) Les mesures d'austérité et leur impact dans l'enseignement

Voici la synthèse des *constats* rapportés par les participant(e)s à la troisième *Conférence des francophones de l'ACPPU* :

- Il y a eu des processus de « viabilité des programmes », ou de « priorisation des programmes», dans trois universités : Université de Moncton, Laurentienne et Saint-Boniface.
 - Dans les trois cas, il s'agissait d'abolir ou de modifier un grand nombre de programmes jugés peu rentables.
 - Dans les trois cas, c'est grâce à la concertation des professeurs et des sénateurs que ces projets ne sont pas allés de l'avant.
- Dans quelques universités, il y a eu quelques programmes incitatifs à la retraite anticipée pour les professeurs. C'est le cas, par exemple, à l'Université Concordia, avec une perte de 44 professeurs sur 1050. Par contre, le recteur a assuré qu'ils seraient remplacés. À l'Université de Moncton (Edmundston), l'employeur a offert une prime de départ aux professeurs âgés de 59 ans et plus, mais sans aucun engagement d'embauche par la suite.
- Il est difficile de se procurer du matériel d'enseignement à jour et abordable en français; certains professeurs doivent enseigner en français mais avec des manuels en anglais.
- On constate la fragilisation des petits départements de français ou de langues modernes dans quelques universités anglophones, qui ont vu leur nombre d'étudiants diminuer.
- Les cours de français langue seconde offerts dans plusieurs universités anglophones, par exemple à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse, sont constamment menacés de coupures, et les postes, souvent à temps plein mais contractuels, sont également menacés. On a constaté que plusieurs membres du personnel académique chargés d'enseigner le français dans une université anglophone doivent accepter une charge de travail accrue afin de garder leur emploi.
- La formule de financement universitaire devrait être revue pour aider les plus petits départements, qui offrent des formations générales, et non seulement les départements qui offrent des programmes professionnels. Ceci est particulièrement important pour les universités francophones en milieu minoritaire, et les universités bilingues.

Enjeux pour les étudiant(e)s francophones :

- Les étudiant(e)s francophones vivant en situation minoritaire sont souvent contraints à l'exil s'ils veulent faire des études postsecondaires en français dans certains programmes spécialisés (économie, philosophie, géographie, entre autres) et ce, à cause du faible éventail de choix qui s'offrent à eux en français.
Les cours offerts en français dans des universités anglophones se limitent souvent à des cours de langue, de culture et de littérature françaises.

Initiatives prises par les professeur(e)s pour contrer les mesures d'austérité dans l'enseignement :

- Le syndicat de professeur(e)s de l'Université Laval (SPUL) a mis sur pied un *comité syndical* qui veille à une *répartition équitable des nouveaux postes*. Le syndicat travaille pour la valorisation des petits départements face aux coupures.
- Pour contrer les mesures d'austérité, les coupures de poste, et la contractualisation des postes, certaines universités (Laval et Concordia) ont adopté un *plancher d'emploi*, soit un nombre minimal de postes que l'université doit maintenir. Si le plancher n'est pas respecté, des amendes s'appliquent.
- Organiser des *réunions de concertation* entre les professeur(e)s membres du Sénat, avant les réunions du Sénat académique, a permis de freiner le processus de viabilité des programmes à l'Université de Moncton et à l'Université Laurentienne, par exemple. À l'Université de Saint-Boniface, c'est encore une fois la mobilisation concertée des professeur(e)s qui a permis d'arrêter le processus de priorisation de programmes et les coupures subséquentes.
- Maintenir de bons *rapports de collaboration entre les associations professorales et les associations étudiantes* s'est avéré une stratégie gagnante à l'Université Laurentienne. Lors de la grève, les membres du personnel enseignant ont reçu un appui massif de la part des étudiant(e)s.

2) Impact des mesures d'austérité dans la recherche

Voici le compte-rendu des *défis vécus par les chercheurs francophones* ayant participé à la troisième *Conférence des francophones* :

- Faire de la recherche en français dans les universités de langue anglaise implique une surcharge de travail et plus d'efforts qui ne sont pas pour autant reconnus. Même si les recherches sont effectuées en français, il faut traduire les projets pour faire les demandes de subvention à l'interne, et pour faire face au processus de déontologie, d'éthique souvent nécessaire à la recherche. Il est difficile de créer des groupes de recherche en français sur les campus anglophones, et les présentations universitaires faites aux collègues doivent être faites en anglais. Le recrutement d'étudiants de langue française au 2e et 3e cycles est souvent impossible s'il n'y a pas de programmes de cycles supérieurs en français.
- La disponibilité de ressources pour l'écriture de demandes de subvention en français est absente dans les universités anglophones.
- Les demandes de subvention en français sont parfois mal comprises par les comités de lecture externes.
- Les publications en français peuvent être dévaluées par rapport aux publications en anglais. Le choix de périodiques en français est plus limité.
- Selon le domaine de recherche, les collègues francophones ont tendance à publier surtout en anglais pour améliorer leur facteur d'impact et ainsi être en meilleure position pour des demandes de subvention. Certains publient uniquement en anglais afin de s'assurer d'être bien compris. À ce sujet, voir l'article du Bulletin de l'ACPPU, publié en février 2018, «La langue dominante de la science», qui confirme la tendance des francophones d'écrire en anglais afin d'améliorer leurs chances d'être publiés.

- Même si des étudiants de cycles supérieurs écrivent leur thèse en français, comme à l'Université de Moncton, ils doivent souvent publier leurs articles en anglais pour se faire connaître dans leur domaine de recherche. Il serait important d'améliorer la diffusion de la recherche en français car il y a un sérieux manque de revues spécialisées en français dans certains domaines.
- Dans certaines universités, comme à l'Université York, il est possible de faire de la recherche dans les deux langues.
- La gouvernance dans les universités bilingues se fait le plus souvent en anglais. On observe un effritement de la francophonie.
- La table ronde sur l'impact des mesures d'austérité dans les bibliothèques a permis de faire connaître qu'il existe une iniquité sur le plan des ressources offertes aux francophones dans certaines universités dites bilingues. Par exemple, on constate qu'à l'Université Laurentienne 98% du budget alloué pour les bases de données est pour l'anglais, et seulement 2% pour le français. Les étudiants se plaignent du fait qu'ils ne trouvent pas d'articles en français. Il faut tenir compte que, si le nombre d'étudiants et de professeurs chercheurs diminue, le nombre de consultations en bibliothèque va diminuer, et le budget alloué continuera de diminuer.

3) Ce que l'ACPPU pourrait faire pour les francophones

Voici un compte-rendu des *actions proposées* à la suite des discussions :

- Préparer et faire suivre un questionnaire pour recueillir les idées, les préoccupations, les suggestions et les priorités des francophones de l'ACPPU.
- Prévoir un endroit sur le site web de l'ACPPU, où les francophones de l'ACPPU pourraient soumettre des questions, faire des suggestions et partager des informations avec le *Comité des francophones*.
- Assurer une présence accrue du français dans les activités et les forums de l'ACPPU, par l'instauration de l'*interprétation simultanée*.
- Offrir en français toutes les formations qui sont présentement offertes en anglais seulement.
- Sensibiliser le *Comité d'équité* de l'ACPPU au fait que la langue peut être un facteur potentiel de discrimination dans les universités et les collèges.
- Favoriser la mise sur pied de *comités francophones* dans les universités anglophones et bilingues, ou de groupes de travail francophones, rattachés aux comités de direction des associations locales, afin de favoriser la rencontre de collègues francophones, le partage de leurs ressources ainsi qu'une réflexion commune sur la place du français sur leur campus et dans leur carrière.
- Faire la promotion de la banque de conventions collectives de l'ACPPU en français. Souvent les membres ne connaissent pas cet outil.
- Faire front-commun avec les associations étudiantes du Canada. Organiser régulièrement des rencontres d'information et d'échange. L'union fait la force!

- Faire une étude approfondie des coupures dans les programmes ou les cours en français dans les institutions anglophones et bilingues.
- Faire une recherche permettant de mieux comprendre la situation des membres du personnel académique qui enseignent le français comme langue seconde dans des institutions anglophones ou bilingues. Développer un lexique pour comprendre les différences de statut (chargé de cours, chargé de cours permanent, *instructor*, maître de langues, chargé d'enseignement, etc.). Dans la même veine, examiner également la situation des membres du personnel académique qui enseignent l'anglais comme langue seconde dans les institutions francophones et bilingues, afin de mesurer s'il y a des iniquités basées sur la langue.

4) Remerciements

À titre de présidente du *Comité des francophones de l'ACPPU*, je tiens à remercier les membres du comité pour leur travail soutenu et leur engagement exemplaire tout au long de l'année 2017-2018 :

- Georges Akhras : Collège militaire royal du Canada
- Jacob Atangana-Abé : Université de Saint-Boniface
- Chantal Dion : Carleton University
- Amélie Hien : Université Laurentienne
- Suzanne Huot : University of British Columbia
- Marc Lamoureux : Saint Mary's University
- Lynnda Proulx : Collège La Cité
- Chantal Sundaram, membre du personnel de l'ACPPU

Je tiens à remercier, également, Nicole Gagné et Marcel Roy, de l'ACPPU, pour leur travail impeccable dans l'organisation logistique.

Rapport présenté par
Blanca Navarro Pardiñas, Présidente